

Trois années d'actions de l'équipe municipale

Point d'étape et Perspectives



Notre équipe

1^{er} rang : Stéphane FLEURY (Adjoint à l'urbanisme), Françoise TRUC (Conseillère municipale déléguée aux associations et à l'événementiel), Patrick BERGOUGNOUX (Adjoint aux finances et élu à Toulouse Métropole), Michel SIMON (Maire), Ana FELDMAN (Adjointe aux affaires sociales, au logement et à la santé), Valérie VENZAC (Adjointe à la communication et à l'économie locale).

2^e rang : Gilles CHARLAS (Adjoint à la qualité de services, aux transports), Marie DUCOS (Conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires), Krista ROUTABOUL (Adjointe aux grands travaux), Thierry CASTELLA, Olivier GAU (Conseiller municipal délégué à l'environnement et au développement durable), Henri PEYRAS (Conseiller municipal délégué à la voirie et aux réseaux).

3^e rang : Sabine DUPLAN, Eric CHOLOT, Guy CAUQUIL, Marc LEBARILIER, Djamel YAKOUBI (Conseiller municipal délégué à la culture), Véronique LAVERROUX, Virginie SIRI (Conseillère municipale déléguée à la petite enfance).

Absents : Vanessa FRAYCINET, Régis GRIMAL, Gaëlle RATIE, Angèle SOUROU



Chères Gagnacaises, Chers Gagnacais,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec une grande fierté que je dresse aujourd'hui un premier bilan de notre mandat municipal.

Ces dernières années, notre commune a été confrontée à des défis sans précédent, notamment la pandémie de la COVID19 et une crise économique qui n'ont pas entaché notre détermination. Malgré ces débuts difficiles nous avons su faire face et tenu nos promesses électorales avec résilience et engagement.

Dès les premiers jours de notre mandat, le coronavirus a frappé notre commune, bouleversant la vie de chacun de nous. Nous avons dû prendre des mesures drastiques pour protéger la santé du personnel municipal et de nos concitoyens en mettant en place des protocoles sanitaires stricts et en assurant la diffusion d'information fiables pour lutter contre la désinformation.

Parallèlement à cela, la crise économique a causé des inquiétudes quant à la stabilité financière de notre commune, l'inflation s'est mise à augmenter de façon importante. Les particuliers, les entreprises ainsi que la commune, ont souffert de cette diminution de moyens financiers. Cependant, nous avons su rester solidaires et créatifs pour soutenir nos services publics.

Bien sûr, il reste encore des défis à relever, et nous sommes déterminés à continuer à œuvrer pour le bien-être de notre communauté. Nous sommes convaincus que, grâce à notre esprit collectif et notre persévérance, nous pouvons surmonter toutes les difficultés à venir.

En conclusion, nous sommes fiers du chemin parcouru ensemble au cours de ce mi-mandat malgré les épreuves inattendues que nous avons dû affronter. Nous restons à l'écoute de vos besoins et de vos aspirations pour construire ensemble un avenir meilleur pour notre commune.

Je vous invite à retrouver dans cette publication, un bilan détaillé de nos trois années d'action pour vous et pour Gagnac.

Merci de votre confiance.

Michel Simon
Maire de Gagnac-sur-Garonne

Mobilisés contre la COVID dès le début du mandat

La crise sanitaire que le monde a connu pendant près de deux années a bouleversé nos vies, nous forçant à changer nos habitudes et envisager le quotidien différemment. A Gagnac, comme dans beaucoup d'autres communes, les agents de la ville et les élus se sont fortement mobilisés pour adapter les services publics aux impératifs sanitaires afin d'assurer leur continuité.

Dispositifs sociaux

- › Maintien du portage des repas à domicile aux personnes âgées et fragiles grâce à un bénévole de la commune et aux agents.
- › Maintien de l'aide aux courses grâce à la mobilisation des élus.
- › Organisation du service de la banque alimentaire par les élus.
- › Appels téléphoniques réguliers aux personnes âgées et fragiles.



Distribution de masques

- › Distribution de masques en tissu dans les boîtes aux lettres de chaque Gagnacais en ayant fait la demande.
- › Permanence à l'Espace Garonne pour une seconde distribution de masques en tissu et mise à disposition de masques en Mairie lors de sa réouverture.



Dispositifs éducatifs

- › Mise en place de cours virtuels par les enseignants pendant la période de confinement.
- › Maintien du lien avec les enfants et les jeunes du Centre d'Animation et du Centre Animation Jeunesse avec la diffusion, chaque jour sans exception, de tutoriels d'activités .
- › Organisation de la reprise des classes sur la base du volontariat des parents dans un premier temps puis pour l'ensemble des écoliers à compter de la mi-juin 2020. Sur la première période, la volonté de l'équipe municipale a été d'accueillir tous les élèves dont les parents en avaient fait la demande dans les structures municipales. Cet accueil a été rendu possible grâce à une mobilisation sans faille des agents de la ville (services entretien et techniques, agents du Centre d'Animation et ATSEM) ou des élus enseignants qui ont pris en charge des classes d'étude.



Dispositifs envers les commerçants

- › Diffusion des horaires d'ouvertures de l'ensemble des commerçants dans une publication dédiée
- › Transmission d'informations sur les dispositifs d'aides mis en place par l'Etat, la Région ou le Département



Les enfants et les jeunes au coeur de la vie du village

CHIFFRES CLES

- › **3 161 habitants** (données INSEE 2020)
- › **31 % des Gagnacais ont moins de 25 ans**
- › **Un territoire familial : la part des couples avec enfants est de 32,8%**
(contre 20 % à l'échelle de Toulouse Métropole)

› Petite Enfance

- › 4,1 % des enfants de 0 à 2 ans dans la population gagnacaise
- › 1 relais petite-enfance
- › 1 micro-crèche privé

› Enfance

- › 10,3 % des enfants de 3 à 10 ans dans la population gagnacaise
- › 287 enfants fréquentent les écoles de la commune (données 2023)
- › 1 école maternelle
- › 1 école élémentaire
- › 1 Centre d'Animation
- › 1 Conseil Municipal des Enfants

› Jeunesse

- › 4,1% des jeunes de 15 à 17 ans dans la population gagnacaise
- › 1 Centre d'Animation Jeunesse

Les enjeux

- › Mettre à disposition des petits et grands les meilleurs outils pour apprendre en lien avec la communauté éducative.
- › Anticiper au mieux la croissance démographique et les futurs besoins pour les activités scolaires et périscolaires.
- › Mettre l'accent sur la parentalité pour favoriser l'épanouissement des enfants et de leurs parents.
- › Favoriser les liens intergénérationnels.

Projets réalisés

Petite Enfance

- › Renforcement du rôle du Relais Petite Enfance (RPE) grâce aux actions de notre éducatrice de jeunes enfants afin de réunir enfants, parents, assistantes maternelles et intervenants pour partager des moments d'éveil, de création et de formation.
- › Renforcement des actions de parentalité : mini-ateliers parents/enfants lors de chaque période de vacances scolaires, bla-bla des parents tout au long de l'année
- › Participation à la journée nationale des assistantes maternelles et actions pour la semaine de la petite enfance.
- › Développement des passerelles entre la petite enfance et l'école maternelle (journée d'accueil dans l'école, visite du Centre d'Animation, repas au restaurant scolaire, ...).
- › Travail de concert avec les RPE des communes voisines.



Après-midi jeux au RPE



Mini-atelier parents-enfants

Enfance

- › Pérénisation et renforcement du festival «Enfantastique» avec un programme proposé sur plusieurs jours afin de permettre la rencontre des familles et des professionnels de l'enfance de la commune dans un cadre ludique et bienveillant.
- › Gestion maîtrisée de la tarification des services périscolaires et de la restauration.
- › Organisation de séjours par le Centre d'Animation pendant les vacances scolaires avec la mise en place d'un cadre permettant à chaque enfant de partir au moins une fois pendant sa scolarité à Gagnac.
- › Intervention d'une psychopédagogue auprès des équipes du Centre d'Animation et des ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) sur la pause méridienne afin de préconiser des solutions face à certaines situations pour le bien-être des enfants.
- › Accompagnement des enfants du Conseil Municipal des Enfants dans des projets solitaires et novateurs : soirée caritative au profit de la Syrie, lotos à la clinique des Minimes avec les résidents, création d'un journal «Le Petit Reporter».
- › Développement des actions intergénérationnelles : organisation d'après-midis «jeux» au Centre d'Animation, invitation des aînés au restaurant scolaire.



Enfantastique 2022



Rencontre intergénérationnelle

Centre Animation Jeunesse

- › Activités proposées les mercredis après-midi, ponctuellement en soirée et pendant les vacances scolaires (dont des séjours).
- › Création d'une passerelle avec le collège de Fenouillet.
- › Organisation de chantiers jeunes : petits travaux de bricolage et rénovation, travaux de jardinage chez les personnes âgées de la commune (en lien avec le Centre Communal d'Action Sociale) afin de renforcer les liens intergénérationnels, réalisation d'actions solidaires (en faveur de l'épicerie sociale de la commune ou des plus démunis dans le cadre de l'opération «Boîtes de Noël solidaires»).



Opération «Boîtes de Noël solidaires»



Séjour CAJ

Les Projets en cours

- › Favoriser l'accueil d'une seconde micro-crèche sur le site de la Gravette.
- › Renforcer et pérenniser les actions en place.
- › Mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes afin de favoriser l'implication des jeunes générations dans la vie locale.
- › Renforcer le dispositif famille pour proposer un espace d'écoute et d'échanges pour les familles afin d'apporter un soutien à la fonction parentale et un soutien à l'enfant.





Des travaux et des aménagements pour répondre aux besoins des Gagnacais

CHIFFRES CLES

- › **2 millions d'euros d'investissement pour le nouveau restaurant scolaire**
- › **350 000 euros d'investissement pour le cimetière**
- › **50 nouvelles places de stationnement au coeur du village**

Les enjeux

- › Réaliser des aménagements durables afin de répondre aux besoins de la population.
- › Mobiliser au maximum le soutien de nos partenaires (Etat, Département, Toulouse Métropole, CAF principalement) afin d'accompagner la collectivité dans la mise en place de ces nouveaux aménagements.

Projets réalisés - Grands travaux

- › Construction d'un nouveau restaurant scolaire équipé d'une cuisine moderne et fonctionnelle pour les services et de deux nouvelles salles de restauration pour les enfants avec un self pour les classes élémentaires (en service depuis le printemps 2023). La nouvelle salle de restauration pour les classes de maternelle sera opérationnelle début 2024. Ce nouvel équipement a été réalisé avec le maximum de matériaux biosourcés, des équipements performants en matière de maîtrise des dépenses énergétiques et des aménagements favorisant le bien-être de ces occupants (insonorisation des salles par exemple).
- › Achèvement des travaux de réhabilitation du cimetière et extension du colombarium.



Le nouveau restaurant scolaire et le self

Projets réalisés - Voiries et réseaux

- › Effacement des réseaux aériens (réseaux électriques, éclairage public et téléphonie) Rue du Chêne vert, réfection des trottoirs et de la chaussée.
- › Création de nouvelles places de stationnement Rue du Chêne vert et Allée des Cèdres en lien avec les équipements actuels et futurs (Groupe scolaire, Espace de Vie Sociale, Pôle Santé, commerces de la Place de la République).
- › Agrandissement du parking du Grand Parc Garonne.
- › Mise en place de places de parking en «zones bleues» au centre-bourg afin de faciliter les rotations de stationnement.
- › Mise en place du stationnement alterné sur chaussée sur plusieurs rues (Pessoles, Berbie Blaize, Forges, ...) afin de libérer les trottoirs et ralentir la vitesse de circulation.
- › Suivi des travaux réalisés par Toulouse Métropole au niveau du rond-point de l'Espertin afin de desservir le Centre Commercial.
- › Rénovation des couches de roulement en plusieurs lieux :
 - M 63 entre l'Eglise et la Voie Romaine
 - M63J entre le rond point de Super U et la M63
 - Rue des Pêcheurs.



Vue sur la rue du Chêne vert rénovée, les nouveaux parkings desservant le futur Espace de Vie Sociale, le groupe scolaire et le Pôle Santé

Projets en cours

- › Création de l'Espace de Vie Sociale, Allée des Cèdres.
- › Mise en place d'un aménagement paysager au niveau de l'ancienne fontaine de la Place de la République et renouvellement du mobilier urbain.
- › Réflexion sur l'aménagement futur de la Bibliothèque et du Centre d'Animation, au coeur du village.
- › Requalification de la Voie Romaine communale sur la portion entre le «rond-point de l'olivier» et la commune de Fenouillet : effacement des réseaux aériens (lignes électriques, réseaux télécommunication), réfection des réseaux d'eau, création de trottoirs avec aménagements, reprise de la signalétique, réfection de la bande de roulement. Les travaux débuteront courant 2024, pour s'achever fin 2025.



Vue sur le futur Espace de Vie Sociale



Des moyens de communication pour informer les Gagnacais

CHIFFRES CLES

- › **4 journaux communaux publiés par an au minimum**
- › **1 site web**
- › **1 page Facebook**
- › **1 compte Instagram**
- › **1 application citoyenne CityAll utilisée par 25 % des foyers gagnacais**



Les enjeux

- › Informer les Gagnacais en utilisant un large panel d'outils de communication papier ou numérique.

Projets réalisés

- › Lancement d'une application citoyenne permettant aux Gagnacais de recevoir les actualités de la ville en temps réel.
- › Renforcement des outils de communication digitaux : un compte Instagram vient dorénavant apporter des informations aux Gagnacais en complément de la page Facebook et du site web.
- › Installation de deux nouveaux panneaux d'information (au niveau de la Bibliothèque et de l'Eglise).
- › Création de logos pour les services municipaux (Restaurant Scolaire, Centre d'Animation, Centre d'Animation Jeunesse) afin de conforter leur identité visuelle auprès des Gagnacais.
- › Organisation de réunions d'information et de concertation sur des thématiques structurantes : Diagnostic social de territoire, urbanisme, ...



Projets en cours

- › Amélioration de la fréquence de parution des Newsletters électroniques.
- › Augmentation du nombre d'inscrits sur l'application citoyenne et ouvrir la possibilité d'interactions avec les services municipaux via ce dispositif.
- › Rénovation de la signalétique urbaine.
- › Organisation de sessions d'information et de concertation autant que nécessaire afin d'échanger avec les Gagnacais sur les projets structurants pour la commune.



Une ville plus sobre et un cadre de vie préservé

Les enjeux

- › Engager la collectivité dans la transition énergétique et la résilience afin de limiter les dépenses énergétiques, favoriser la préservation de la biodiversité et inciter aux modes doux pour les déplacements.

Projets réalisés

- › Mise en place d'un plan de sobriété énergétique afin de réduire les consommations énergétiques et en particulier l'électricité : extension de la plage de coupure de l'éclairage public nocturne, optimisation de la gestion du chauffage dans les salles municipales, installation de matériels moins énergivores, renouvellement de l'ensemble des décorations de Noël avec utilisation d'éclairage LED,
- › Poursuite de la rénovation de l'éclairage public en installant des systèmes à LED (plus de 160 candélabres changés en 3 ans).
- › Installation de systèmes d'éclairages LED sur les terrains de foot et de tennis.
- › Installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques.
- › Optimisation de la gestion des espaces verts avec la mise en place de tontes différenciées afin de préserver la biodiversité.
- › Réalisation d'une piste cyclable, en partenariat avec Toulouse Métropole, depuis la Maison du Passeur jusqu'au Grand Parc Garonne.
- › Réalisation d'opérations de nettoyage des berges de la Garonne.



Piste cyclable en bord de Garonne

Projets en cours

- › Mise en place de pelouses fleuries sur des espaces enherbées afin de favoriser la biodiversité (insectes, petite faune, ...).
- › Renforcement du réseau de pistes cyclables le long des berges de la Garonne en direction de Fenouillet.
- › Poursuite de la rénovation de l'éclairage public en LED et rénovation de l'éclairage des terrains de pétanque.
- › Signature d'une convention avec CDC Biodiversité afin de mettre en oeuvre des mesures de compensation écologique sur le territoire de la commune (plantation de haies, création de mares, ...).

CHIFFRES CLES

- › **50 % du territoire de la commune en zones vertes et naturelles**
- › **600 m² de parterres fleuris**
- › **3 km de linéaires de haies**
- › **6 km de pistes cyclables**



Le bien vivre ensemble

Les enjeux

CHIFFRES CLES

› **180 000 euros d'investissement pour de nouveaux équipements sportifs et de loisirs**

- › Entretien et construire des infrastructures permettant les pratiques sportives dans les meilleures conditions
- › Créer une dynamique pour favoriser des moments de convivialité, la découverte ou la création
- › Soutenir le développement économique

Projets réalisés

- › Réfection complète du City Stade à Catcharry.
- › Création d'un parcours santé le long des berges de la Garonne.
- › Installation d'une Teqball sur le site de Campistron.



City stade



Parcours santé en bord de Garonne



Teqball

- › Renforcement du dynamisme du marché de plein-vent du vendredi soir en augmentant l'offre de commerces et en donnant plus de lisibilité au marché par des campagnes de communication dédiées.
- › Retransmission du match d'ouverture de la Coupe du monde de rugby sur la Place de la République.
- › Organisation de moments festifs sur le marché de plein vent le vendredi soir en collaboration avec le Centre d'Animation, les ATSEM, la Bibliothèque Municipale ou les associations de la commune.
- › Soirée d'accueil des nouveaux arrivants sur la commune.



Campagne de promotion des marchés de plein vent



Animation sur le marché



*Festival Partir en livres
Place de la République*



Soirée d'accueil des nouveaux arrivants

- › Accueil du festival «Boudu la Jongle».
- › Nouvelle dynamique à la bibliothèque municipale avec de nombreuses animations : atelier enluminure, petit-déjeuner de la BD, accueil d'auteurs, ...
- › Participation, aux côtés des communes voisines, à la Fête Nationale au Lac du Bocage.



*Accueil d'un auteur dans le cadre du
Festival Polar du Sud*



Atelier Enluminure

Projets en cours

- › Pérenisation des actions culturelles à la bibliothèque : nuits de la lecture en janvier, lectures publiques, ...
- › Organisation de manifestations culturelles ou sportives permettant de rassembler les Gagnacais autour d'événements fédérateurs.
- › Création d'un espace de co-working à destination des Gagnacais.



Animation de la vie sociale et solidaire

CHIFFRES CLES

- › **11,7 %** : part des plus de 65 ans sur la commune (2019)
- › **+7,49 %** : Taux d'évolution annuel moyen des plus de 65 ans entre 2013 et 2019
- › **+ 28 %** : évolution du nombre de personnes bénéficiant de prestations CAF entre 2016 et 2020



Collecte alimentaire à Super U avec le CAJ



Epicerie sociale

Les enjeux

- › Agir au plus près des populations fragiles de la commune.
- › Réaliser des actions solidaires locales ou à plus grande échelle.
- › Favoriser le lien social.

Projets réalisés

- › Réalisation du diagnostic social du territoire et analyse des besoins sociaux afin de prioriser les actions sociales à conduire sur la commune dans les prochaines années.
- › Accompagnement social des populations fragiles.
- › Création d'une épicerie sociale.
- › Bourses au permis de conduire pour les jeunes.
- › Mise en place d'ateliers : atelier numérique, atelier mémoire et atelier Cap bien-être en partenariat avec Midi-Pyrénées Prévention.
- › Mise en oeuvre des plans canicule et grand froid.
- › Actions à destination des séniors :
 - Portage des repas à domicile (6 700 repas préparés par le restaurant scolaire et livrés en portage à domicile tous les ans).
 - Visites à domicile afin de passer un moment convivial (discussions, jeux de société, ...) avec les aînés. Cette action a été mise en place après le confinement afin de rompre l'isolement de nombreux aînés.
 - Accompagnement aux courses et aux rendez-vous médicaux (dont vaccinations contre la COVID en 2020/2021).
 - Organisation annuelle d'un voyage en partenariat avec l'ANCV (Agence Nationale du Chèque Vacances) et les CCAS des communes voisines pour les personnes de plus de 65 ans.
 - Organisation du Repas des Aînés (distribution d'un colis gourmand aux personnes ne participant pas au repas).
- › Actions solidaires avec les jeunes du CAJ : chantiers jeunes pendant l'été, collecte alimentaire, boîtes de Noël solidaires.
- › Collecte des Pères Noël Verts.

- › Action solidaire avec le Conseil Municipal des Enfants (CME) en organisant un spectacle au profit de la Syrie et de la Turquie (près de 800 euros récoltés).



Spectacle Cabaret organisé au profit de la Syrie et de la Turquie par le CME

- › Actions en faveur de l'Ukraine :

- Initiation de challenges solidaires au profit de la Communauté de Communes de Valky, située à une soixantaine de kilomètres à l'ouest de Kharkiv. Ces challenges ont permis l'achat de 15 générateurs électriques pour chauffer des bâtiments publics, de rénover un gymnase ou d'équiper des enfants avec des outils informatiques pour suivre des cours à distance.

- Création d'une alliance territoriale de solidarité avec Valky, à l'initiative de la commune de Gagnac-sur-Garonne, avec six autres communes du nord-toulousain (Fenouillet, Fonbeauzard, Gratentour, Lespinasse, Saint-Alban et Seilh) afin de fédérer des actions solidaires et favoriser les liens (éducatifs, sportifs, économiques, ...)entre le nord toulousain et Valky.



Collecte organisée sur la Place dans le cadre d'un challenge solidaire



Signature de l'alliance de solidarité avec Valky par les 7 communes du nord-toulousain

Projets à venir

- › Poursuite, renforcement et pérennisation des actions initiées.
- › Mise en oeuvre d'actions concertées entre le CCAS et le Pôle Santé de Gagnac.
- › Ouverture de l'Espace de Vie Sociale et création d'un poste «d'animateur de la vie locale». Cette nouvelle infrastructure, implantée Allée des Cèdres, aura trois objectifs :
 - Disposer d'une structure permettant de mettre en oeuvre des actions à destination de tous.
 - Renforcer les liens sociaux et les solidarités à partir d'initiatives locales.
 - Mettre en oeuvre des services et des activités à but éducatif et social.



Sécurité et prévention

Les enjeux

CHIFFRES CLES

- › 20 caméras de vidéoprotection installées sur la commune
- › 1 policier municipal
- › 250 000 euros d'investissement pour la mise en oeuvre de la première tranche de la vidéoprotection

- › Mettre l'accent sur la prévention pour préserver la qualité de vie et la sécurité des habitants.

Projets réalisés

- › Installation d'un système de vidéoprotection sur les lieux où des délits étaient régulièrement constatés permettant de réduire les dégradations d'équipements communaux et limiter les regroupements.
- › Mise en place d'une police municipale et recrutement d'un policier.
- › Mise en place de radars pédagogiques afin de sensibiliser les conducteurs à leur vitesse et analyse des données statistiques issues des radars afin d'organiser des actions de repressions sur les points où de forts excès de vitesse sont constatés.
- › Organisation d'une sensibilisation à la sécurité pour les séniors de la commune dans le cadre de la Semaine Bleue, en Octobre 2023.
- › Installation de nouveaux défibrillateurs sur la commune.



Police municipale



Exemple de radar pédagogique au Grand Parc Garonne

Projets en cours

- › Mise en oeuvre de la seconde tranche de la vidéoprotection avec l'installation de caméras supplémentaires.
- › Actualisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) afin d'optimiser encore l'organisation des secours en cas d'événements majeurs (inondation, événements climatiques, ...).
- › Pérénsation et renforcement des actions engagées.



Maîtrise de l'urbanisation

Les enjeux

- › Répondre aux besoins de logements tout en préservant l'esprit village de la commune.
- › Dimensionner les infrastructures en lien avec l'augmentation de la population dans les prochaines années.

CHIFFRES CLES

Focus sur le PLUI-H

- › La décision d'engager l'élaboration d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) a été adoptée par le Conseil de la Métropole du 10 février 2022. Cette élaboration intervient dans le cadre de l'annulation du premier PLUi-H approuvé en 2019 et la loi Climat et Résilience d'août 2021 qui vise le zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050. Le PLUi-H est un document stratégique qui traduit le projet du territoire, fixe les grandes orientations en matière d'aménagement et d'habitat et les règles d'occupation et d'utilisation du sol, comme les règles applicables dans les zones constructibles, les zones à protéger. Il sert de référence à l'instruction des autorisations d'urbanisme : permis de construire, déclaration préalable,...
- › L'accueil de nouveaux habitants sur le territoire métropolitain doit se faire en modérant les ressources. L'objectif est de limiter la consommation d'ENAF (Espaces Naturels et Forestiers) de 50% par rapport aux 10 ans précédant l'arrêt du PLUi-H.

- › **8 000 à 9 000 nouveaux habitants tous les ans sur le territoire de Toulouse Métropole**
- › **72 000 nouveaux logements à produire à l'échelle de Toulouse Métropole d'ici 2035**
- › **3 800 à 4 000 habitants sur Gagnac dans les dix prochaines années (augmentation de 20 % de la population)**

Déclinaison du PLUi-H à l'échelle de Gagnac

- › Réflexion sur l'urbanisation de la zone de l'Espagnoulet (derrière Super U) qui dessinera les axes du futur PLUi-H de Toulouse Métropole à l'échelle de Gagnac.
- › Préservation du village de Gagnac en limitant au maximum la transformation d'habitations individuelles en collectifs et en maintenant la hauteur maximum actuelle (R+1) dans les zones déjà urbanisées.



Accompagner la vie associative

Les enjeux

- › Soutenir les associations de la commune participant au dynamisme du village.

CHIFFRES CLES

- › Plus de 25 associations sur la commune
- › Plus de 100 bénévoles pour faire vivre les associations de la commune
- › Plus de 1 500 adhérents dans les associations de la commune



Projets réalisés

- › Favoriser les activités sur la commune en octroyant des subventions (après examen du dossier).
- › Apporter un soutien logistique et matériel aux associations lors de leurs événements.
- › Entretien des infrastructures et les équipements afin de permettre la pratique des activités dans de bonnes conditions.
- › Organiser le forum des associations, vitrine des activités pratiquées sur la commune, et réunir les bénévoles des bureaux autour d'un repas partagé.
- › Associer les associations aux événements communaux (fête d'automne, Coupe du monde de rugby,...).



L'Astria, infrastructure communale mise à disposition des associations



Remise de récompenses lors du forum des Associations



L'équipe du Comité des Fêtes lors des festivités organisées par la municipalité pour la coupe du monde de rugby

Projets à venir

- › Poursuite et renforcement des actions engagées



Favoriser la mobilité

Les enjeux

- › Travailler en lien avec Tisseo, autorité organisatrice de la mobilité à l'échelle de la Grande Agglomération Toulousaine.
- › Participer activement auprès de Toulouse Métropole sur les sujets structurants de la traversée de la Garonne avec les travaux sur le pont de Gagnac et la construction d'un nouveau pont, plus au nord, pour traverser la Garonne.

Projets accompagnés

- › Permettre une connexion directe au métro grâce au Lineo 10. L'ouverture du Lineo 10 en avril 2022 permet de se rendre à la station de Métro de La Vache depuis le centre commercial de Fenouillet. Il fonctionne de 5h15 à minuit (1h du matin, du jeudi au samedi) du lundi au dimanche avec une fréquence de 8 à 9 minutes aux heures de pointe (7h-9h et 16h-19h)
- › Faciliter une future connexion à la ligne C du Métro. Les études sont en cours pour une connexion de Gagnac à la 3ème ligne de métro via le prolongement de la ligne 110 à la future station des 7 Deniers. Cette connexion est prévue pour 2028.
- › Etendre la ligne de bus 59 jusqu'à Saint Jory. Demandé par de nombreux administrés, la ligne 59 a été prolongée en septembre 2022 jusqu'à Saint Jory pour permettre la desserte du lycée et de la gare.
- › Optimiser la répartition des arrêts de bus.
- › Mise en accessibilité par Tisseo de l'ensemble des arrêts de bus de notre commune aux normes PMR en aménageant les trottoirs.
- › Déplacements de certains arrêts de bus pour une meilleure répartition sur la commune et une sécurisation de ces derniers.
- › Participation à l'ensemble des réunions de travail relatives à la traversée de la Garonne afin de porter la voix de la commune et défendre ses intérêts.

CHIFFRES CLES

- › **25 000 véhicules** qui traversent le pont de Gagnac tous les jours



Arrêt de bus rénové «berbie Blaize»,
rue du Vieux Moulin



14789	214334	32147711	21
335512	5231		
330311	47512588	54715087	23365720124
414264	320659	412547	
5498216	32664	651745	
32154316	2558742	323698540	1113103
1245755			3254180
			328547
			326225

Une gestion rigoureuse des finances et des dépenses maîtrisées

Les enjeux

- › Maintenir une gestion budgétaire rigoureuse et optimisée des finances de la commune afin de permettre un développement harmonieux de notre village avec une bonne qualité de services, tout en préservant la capacité d'investissement nécessaire à l'évolution de nos infrastructures communales.
- › Gérer un budget communal restreint dans un contexte économique complexe.

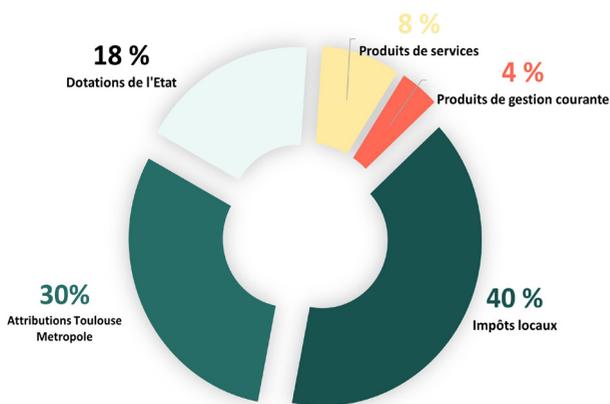
Principes d'un budget communal

- › Le budget annuel est établi sur la base des recettes perçues par la commune avec une section de fonctionnement et une section d'investissement.

Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont constituées de la part communale des impôts locaux dont les administrés s'acquittent chaque année. On y trouve également les dotations de l'Etat et de Toulouse Métropole ainsi que les produits des services municipaux (restaurant scolaire, centre d'animation, ...).

En moyenne, depuis le début du mandat, nos recettes annuelles de fonctionnement s'élèvent à 3 000 000 euros répartis comme indiqué ci-contre.



Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement comprennent toutes les dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par l'équipe municipale. Elles concernent les dépenses à caractère général (eau, gaz, électricité, fournitures scolaires, entretien des espaces verts, entretien des bâtiments, entretien du mobilier urbain, restaurant scolaire, ...), les charges de gestion (indemnités, subventions aux associations, contribution aux organismes de regroupement, versement au budget du CCAS, ...), les charges financières et les dépenses de personnel liées à la masse salariale.

Depuis le début du mandat, voici comment ces dépenses annuelles ont été réparties :

FAMILLE



50 % Enfance - Petite Enfance
27 % Restauration
19 % Ecoles
5 % Jeunesse

VIVRE ENSEMBLE



70 % Services administratifs (dont Urbanisme, état-civil, regroupement de communes)
14 % Solidarité
6 % Culture et Sports (dont bibliothèque)
5 % Aide aux associations
3 % Communication aux gagnacais
2 % Manifestations et animations

CADRE DE VIE



40 % Voirie communale (dont Eclairage, assainissement et eau)
30 % Entretien du patrimoine et des bâtiments communaux
16 % Entretien des espaces verts
10 % Sécurité
4 % Mobilier urbain



14789	214334	32147711	21
335512	5231		
330311	47512588	54715087	23365720124
414264	320659	412547	
5498216	32664	651745	
32154316	2558742	323698540	1113103
1245755			3254180
			328547
			326225

Evolution de la fiscalité

Ce début de mandat a connu des évolutions significatives au niveau de la fiscalité des ménages :

- › Suite à la suppression de la taxe d'habitation, l'Etat a décidé de compenser cette perte de recette pour les communes par la récupération de la part départementale de la taxe foncière : les taux du département et de la commune ont alors été regroupés au sein de la part communale.
- › Suite à une harmonisation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour les 37 communes de la Métropole, le taux de cette TEOM a fortement diminué passant de 13,20% à 8,10%, cette baisse étant néanmoins accompagnée par une hausse du taux métropolitain (de 5,96% à 13,20%).
- › Augmentation des bases fiscales consécutivement à l'inflation (indépendant de la volonté communale). Depuis début 2021, les prix ont augmenté de 13% en moyenne.
- › Limitation de l'augmentation du taux communal de la taxe foncière à 2,11 points tout en maintenant l'équilibre budgétaire malgré les hausses considérables des charges de fonctionnement.
- › Aucune augmentation appliquée sur les tarifs des services municipaux tels que les repas au restaurant scolaire pour les enfants (et les repas livrés à domicile pour les aînés) ou pour les activités périscolaires.
- › Suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales donnant un petit coup de pousse à tous les contribuables.

Maintien des investissements

Investir pour une commune, c'est préparer l'avenir : tous les investissements prévus par l'équipe municipale sont indispensables à la fois pour répondre aux besoins de la population, structurer le village et anticiper son développement futur.

Les investissements les plus importants concernent :

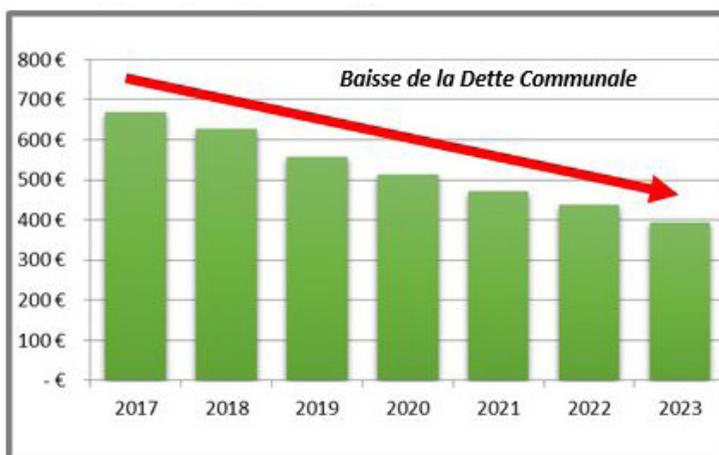
- › Rénovation et extension du restaurant scolaire
- › Rénovation du cimetière et extension du columbarium
- › Vidéo-protection
- › Entretien des bâtiments communaux
- › Création de nouveaux équipements sportifs et de loisirs
- › Acquisition de véhicules et de matériels d'entretien

Le financement de ces investissements est réalisé en grande partie grâce à l'épargne constituée par les excédents de fonctionnement. Ces économies, réalisées année après année grâce à une gestion rigoureuse, permettent à la commune d'assurer une part importante du financement de ses investissements sans avoir recours à l'emprunt.

Cet autofinancement est complété par les subventions accordées par l'État, la CAF et le Conseil départemental, partenaires toujours présents pour notre commune.

Gestion de la dette

Avec une dette de moins de 400 € par habitant en constante baisse (alors que la moyenne nationale est supérieure à 1 000 €), notre commune conserve une très bonne capacité d'investissement qui va lui permettre de développer sa politique d'aménagement.



Evolution de la baisse de la dette communale



Des ressources et des compétences pour améliorer le service public

CHIFFRES CLES

- › **50 agents au sein de la commune répartis en 8 services principaux (plus de 50 % de ces effectifs sont affectés à la petite enfance, enfance et à la jeunesse)**
- › **2 000 000 euros de charges de personnel en moyenne (représentant 60 % du budget de fonctionnement)**

Les enjeux

- › Maintien de la qualité du service rendu aux Gagnacais dans un contexte sociétal et financier toujours plus complexe.
- › Réalisation de nouveaux recrutements afin de renforcer et structurer les équipes en place.

Projets réalisés

- › Renforcement du nombre d'agents au sein de différentes équipes : services techniques, entretien, petite enfance et enfance.
- › Recrutement d'un policier municipal.
- › Mise en place d'une politique sociale en faveur des agents de la ville : panier repas, prime «pouvoir d'achat», RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel).
- › Réalisation d'investissements afin de faciliter le travail des agents : renouvellement du parc informatique, achat de nouveaux équipements pour les services.
- › Montée en compétence des agents grâce à des formations.

Projets à venir

- › Poursuite, pérennisation et renforcement des actions engagées.
- › Création d'une gazette interne pour les agents.



toulouse
métropole

Toulouse Métropole

Les conseillers communautaires ont été élus en même temps que les conseillers municipaux. Le Conseil Communautaire de Toulouse Métropole est ainsi composé de conseillers municipaux issus de chacune des 37 communes de la Métropole.

Gagnac-sur-Garonne représente 0,4 % de la population métropolitaine et ne dispose que d'un seul siège au Conseil Communautaire. Néanmoins les actions portées par notre élu communautaire et les élus siégeant dans les différentes commissions de travail sont significatives et contribuent au développement de la commune.



Intervention de Patrick Bergougnoux en Conseil Métropolitain à propos du pont de Gagnac

Les principaux sujets portés à l'échelle de Toulouse Métropole sont les suivants :

- › Négociation du Pacte Fiscal et Financier qui a permis la mise en place d'une nouvelle Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) avec une part « Rattrapage » qui favorise le rééquilibrage des richesses entre les territoires de la Métropole. Gagnac, comme toutes les communes possédant un budget modeste, profite chaque année de cette DSC et de sa revalorisation annuelle.
- › Aboutissement des travaux de réparation du pont de Gagnac avec un changement de tablier intégrant les modes doux en 2028.
- › Création d'un pont plus au nord et contournement de Seilh pour alléger le trafic sur le pont actuel : ce projet mis en suspens depuis plus de 40 ans a enfin démarré... même si cela va prendre encore une dizaine d'années avant qu'il ne voit le jour.
- › Négociation du nouveau PLUi-H visant à préserver Gagnac de constructions qui dénatureraient notre commune.
- › Révision de la Programmation Pluriannuelle des Investissements Métropolitains (PPIM) afin d'y intégrer l'aménagement de la Voie Romaine (RM63J) : ce projet d'aménagement, demandé par Gagnac depuis plus de 20 ans, est sur le point d'aboutir.
- › Négociation de travaux de voirie en plus de ceux prévus dans notre enveloppe communale.

LE DIALOGUE CONTINUE

Lors d'une soirée d'échanges et de concertation autour du bilan de mi-mandat et des actions à venir :

Le mercredi 31 Janvier à 19h à l'Espace Garonne



Retrouvez les informations et les actualités de votre commune sur :

- › le site web de la ville (www.gagnac-sur-garonne.fr)
- › les réseaux sociaux (Mairie de Gagnac-sur-Garonne)
- › l'application CityAll
- › nos publications

